Comité de quartier Saint-Roch/Saint-Jacques

Appel à cotisation

Madame, Monsieur,
Je vous invite soit à adhérer soit à renouveler votre adhésion pour l'année 2024 au comité de quartier St-Roch/St-Jacques.

La cotisation est individuelle :
Pour être adhérent il faut être à jour de sa cotisation annuelle de l'année en cours au comité de quartier.

Pour l'exercice 2024, le montant de cette cotisation est fixé à huit euros (8 €).

Le règlement accompagné du coupon ci-dessous (dûment rempli), peut être effectué au siège de l'association, auprès d'un administrateur, ou avant l'ouverture de l'assemblée générale, soit en numéraire, soit à l'aide d'un chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du comité de quartier St-Roch/St-Jacques.

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse complète :

Profession :
Tel Fixe : Tel mobile :

Adresse mail (obligatoire) :

Vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, ma cotisation (8 €) pour l'année 2024.

☐ Le renouvellement de mon adhésion au comité de quartier St Roch-St Jacques

☐ Mon adhésion au comité de quartier St Roch-St Jacques.

Date : le / / 2024
Signature